



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



TRIBUNAL DE COMMERCE

1300 LIMAL

DU BRASANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0451 042 080

Nom

(en entier) : **DE SARDANE INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Ruelle Botte 7, 1490 Court-Saint-Etienne**

**Objet de l'acte : Transfert du siège social**

D'un procès-verbal des actionnaires réunis le 07.10.2024, il a été décidé le transfert immédiat du siège social chez AAM SERVICES SRL, société de domiciliation, sise à 1300 Limal, rue Charles Jaumotte 31/3.

Cette décision sort ses effets immédiatement.

L'assemblée donne procuration spéciale à Monsieur Thierry BERGER (70.08.13-287.73) aux fins de procéder aux formalités de dépôt du présent acte au Moniteur Belge et au Greffe du Tribunal de Commerce ; il pourra signer et déposer tous documents nécessaires à cette mission.

BERGER Thierry,  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).